

NRP où le Niveau Zéro de Proximité !

Le 18 octobre 2021 s'est tenu le CTL de la Marne consacré, principalement, aux restructurations et fusions liées au Nouveau Réseau de Proximité (NRP) et un point complémentaire sur le télétravail.

Pour rappel, la charte liée au NRP engage la Direction jusqu'en 2026. Au-delà, les questions restent en suspens sur l'avenir des agents ???

Rappel des fermetures (NRP) :

- ▶ Trésorerie Dormans le 31/12/2019
- ▶ Trésorerie Suippes le 31/12/2020
- ▶ Trésorerie Reims Banlieue Bourgogne (RBB) le 31/12/2020
- ▶ SIE Vitry le François le 31/12/2020
- ▶ SIP Vitry le François le 31/12/2020
- ▶ SIP Épernay le 31/12/2020 devenu Antenne du SIP Châlons le 01/01/2021

Ponts Naturels

Suite à la proposition de **F.O.-DGFIP**, la Direction a accepté les 3 dates en 2022 :

- ▶ Ascension : vendredi 27 mai
- ▶ Fête nationale : vendredi 15 juillet
- ▶ Toussaint : lundi 31 octobre

Initialement, la Direction proposait 2 dates les 27 mai et 31 octobre.

Suite au sondage effectué par **F.O.-DGFIP**, il ressortait qu'un maximum d'agents était favorable aux 3 dates.

Fermetures au 01/01/2022

Trésorerie de Sermaize

Transfert de l'activité au Service de Gestion Comptable (SGC) de Vitry le François.

▶ Agents :

Les 2 agents suivent la mission et le chef de poste devient Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) du secteur de Vitry le François.

▶ Emplois en Équivalent Temps Plein :

- 2 ETP (1B + 1C) transférés au SGC de Vitry
- 1 ETP IDIV en direction suite création d'1 CDL

Trésorerie d'Hermonville

Transfert de l'activité au SGC de Fismes.

▶ Agents :

Les 2 agents ne suivent pas la mission et sont affectés à la Trésorerie de Reims Municipale et la cheffe de poste devient chargée de mission à la Trésorerie de Reims Municipale.

▶ Emplois en ETP :

- 2 ETP (1B + 1C) transférés au SGC de Fismes
- 1 ETP IDIV en direction

SIP de Sézanne

Le site devient une antenne pérenne du SIP de Châlons jusqu'en 2026 (date butoir de la Charte du NRP, ensuite ???).

► Agents :

Les 8 agents restent sur le site de Sézanne et le chef de poste devient chargé de mission au SIP de Reims

► Emplois en ETP :

- 8 ETP (1A + 4B + 3C) maintenus sur place

- 1 ETP IDIV en direction

► Horaires :

Les nouveaux horaires proposés par la Direction ne conviennent pas mais ne sont pas encore figés. Les agents ont la possibilité d'exprimer leur desiderata sur ce sujet via leur hiérarchie et/ou auprès de **F.O.-DGFIP** qui interviendra.

► Secteur d'Assiette :

La Direction évoque un Secteur d'Assiette (SA) à Sézanne : quelle surprise !!!

F.O.-DGFIP a rappelé qu'un SA devait être implanté à Épernay au 01/01/2021 suite à la fusion avec le SIP de Châlons. Or, dans les faits, il n'existe pas ce qui engendre de grandes difficultés. Les agents d'un territoire ne connaissent pas le tissu fiscal d'un autre.

D'après la Direction, le secteur existe mais la répartition géographique n'est pas appliquée. Au quotidien, les agents traitent des listes sans secteurs géographiques.

► Réunions :

F.O.-DGFIP a rappelé que des réunions en présentiel entre agents d'une même cellule permettrait d'apporter de « l'humain » dans ces fusions à tout-va.



SIE de Châlons

Rappel : le SIE de Châlons rassemble des agents de 3 sites : Sainte Ménéhould, Vitry le François (travail à distance) et Châlons,

Le site devient une antenne pérenne du SIE d'Épernay jusqu'en 2026 (date butoir de la Charte du NRP, ensuite ???).

► Agents :

Les 16 agents restent sur les 3 sites.

► Emplois en ETP :

16 ETP (1A+ + 1A + 9B + 5C) maintenus sur le site de Châlons.

► Cellules :

- Comptabilité implantée à Épernay (5 ETP) : 3B + 1C à Épernay et 1B à Châlons.

- Recouvrement/RAR implanté à Châlons (4 ETP) : 1B + 2C à Châlons et 1B à Épernay

Cellule déplacée à Châlons suite au départ de la quasi totalité des agents d'Épernay exerçant cette mission

- Gestion (26 ETP) : 1B à Sainte Ménéhould, 2B à Vitry le François, 5B + 3C à Châlons, 11B + 3C + 1C contractuel à Épernay

► Serveur vocal :

Réflexion de la Direction sur la mise en place d'un SVI par secteur géographique et cellules.

► Paiements fractionnés :

Ils étaient gérés par les pôles enregistrement jusqu'à leur fusion en 2018. Seul le SIE d'Épernay a conservé la gestion de ses dossiers.

Ils suivent la cellule RAR à Châlons. Les agents n'en connaissent pas la gestion et les « sachants » d'Épernay seront tous partis en retraite en avril 2022.

Pour des raisons purement techniques, le SPF-E de Reims ne peut pas gérer ces dossiers : Encore un bel exemple de fusions non réfléchies... !!!

► Conditions de travail :

F.O.-DGFIP est intervenu sur l'organisation du travail (télétravail et présentiel). Selon la Direction, les conditions actuelles seront maintenues.

SIP et PNCD

F.O.-DGFIP est intervenu sur l'impact du Pôle National de Contrôle à Distance (PNCD) sur la cellule départementale de Contrôle Sur Pièce (CSP) implantée au SIP de Châlons.

Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

À ce jour, la Direction n'a aucune précision et il n'y aurait pas d'impact sur la cellule CSP qui a vocation à reprendre les « queues de liste » non exploitées par les PCRPs.
Mais, quid de l'avenir ???

Conseillers aux Décideurs Locaux

Suite à la fermeture de la Trésorerie de Sermaize, la Direction crée un 6^e CDL sur le secteur de Vitry le François.

A terme, la DDFiP de la Marne comptera 7 CDL avec la création d'1 CDL sur le secteur de Sézanne suite à la fermeture de la Trésorerie de Sézanne au 01/01/2023.

La Direction s'est félicitée du retour « positif » des collectivités locales sur cette « nouvelle » fonction.

F.O.-DGFIP a rappelé que cette fonction était dévolue au Trésorier. Or, la DGFIP a supprimé des emplois dans les Trésoreries et les a asphyxiées ne permettant plus au Trésorier d'exercer sa mission dans de bonnes conditions.

Attention, le CDL n'est pas l'intermédiaire entre les collectivités et la DGFIP sur toute sorte de sujet : son « métier » doit être encadré.

La Direction s'est engagée à transmettre un bilan de l'activité des CDL lors d'un prochain CTL en 2022 (charges de travail, activités liées à cette mission...)



Télétravail

Télétravail et confinements

Bilan pendant les confinements

En 2021, la DDFiP51 a compté 514 agents en télétravail (volontaire ou non).

Une enquête auprès de ces agents a recueilli un taux de réponses de 69 % de participation soit 354 agents.

► conditions matérielles :

- satisfaisantes pour 216 agents (61,02%)
- non satisfaisantes pour 108 agents (30,51%) suite à des problèmes de matériel, de place au domicile...

► applications informatiques :

- satisfaisantes pour 309 agents (87,29%)
- non satisfaisantes pour 34 agents (9,60%)

Il faut « dénoncer » l'indisponibilité trop fréquente (dysfonctionnement, lenteur...)

► organisation de la journée :

- satisfaisante pour 324 agents (91,53%)
- non satisfaisante pour 16 agents (4,52%) suite à la déconnexion, au temps de pause, sans possibilité d'horaires variables...

► impact sur la qualité du travail (stress, fatigue, concentration) :

- positif pour 195 agents (55,08%)
- sans impact pour 100 agents (28,25%)
- négatif pour 42 agents (11,86%)

► motivation :

- positif pour 128 agents (36,16%)
- sans impact pour 168 agents (47,46%)
- négatif pour 42 agents (11,86%)

► relation/communication entre l'agent et l'encadrement :

- suffisant pour 267 agents (75,42%)
- insuffisant pour 59 agents (16,67%)

► relation/communication entre collègues :

- suffisant pour 256 agents (72,32%)
- insuffisant pour 85 agents (24,01%)

► encadrants :

- difficultés à piloter les agents en télétravail pour 21 % des encadrants contre 76 % sans problèmes

Globalement, 299 agents (84,46%) sont satisfaits de leurs conditions de télétravail contre 34 agents (9,60%) insatisfaits.

Pour rappel, le CHS-CT prend en charge l'achat de petits matériels et la Direction la fourniture de fauteuils sous certaines conditions, de double écran...



**PLUS FORTS
ENSEMBLE**

Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

Télétravail depuis le 1^{er} septembre

Le 13 juillet 2021 a été signé un accord-cadre au niveau Fonction Publique sur le télétravail « pérenne » avec déclinaison à la DGFIP.

F.O.-DGFIP est intervenu en amont de ce CTL afin d'obtenir les chiffres de la DDFiP51.

► Chiffres du télétravail dans la Marne

Une campagne, au plan local, a été mise en place pour recenser les demandes de télétravail d'agents « volontaires » :

- 1 jour : 93 télétravailleurs
- 2 jours : 153 télétravailleurs
- 3 jours : 71 télétravailleurs

soit un total de 317 agents ayant signé une convention avec la DDFiP51

► Refus de télétravail : quelle surprise !!!

Un chiffre a interpellé **F.O.-DGFIP** : aucun refus de télétravail (soit total ou partiel sur le nombre de jours) signalé « officiellement » à la Direction. Comme le présageait **F.O.-DGFIP**, certains agents se sont auto-censurés. Certains chefs de service ont clairement affiché leurs intentions avant même le dépôt des demandes par les agents.

Dans ce cas, l'agent ne peut effectuer aucun recours (CAP...) puisque l'application SIRHIUS ne recense pas de refus.

► Agents « vulnérables »

Selon la circulaire du 9 septembre 2021, 30 agents « vulnérables » rencontrent ou vont rencontrer le médecin de prévention pour un éventuel retour partiel ou total dans les services.

► Espaces de travail :

La Direction indique qu'il n'est pas à l'ordre du jour de partager un même espace de travail (« coworking ») ou bien de récupérer des m².

F.O.-DGFIP vous indique que, malheureusement, certaines autres directions locales commencent à le mettre en place : affaire à suivre...



Point Divers

Aide de la DDFiP51 à la DDFiP57

Une convention, pour les travailleurs frontaliers au Luxembourg, a été mise en place en 2021 (modification du calcul de la déclaration des impôts). Or, des interventions politiques que **F.O.-DGFIP** ne commentera pas ont permis la suspension de cette convention.

Ainsi, environ 80 000 déclarations doivent être rectifiées : situation « effarante ».

La Marne apporte son soutien aux collègues de la Moselle à hauteur de 6 ETP d'un mois ou 3 ETP de deux mois : mission étalée du 15 octobre au 15 décembre selon les plannings.

Espace de convivialité

La Direction souhaite mettre en place des espaces de convivialités au sein des différents sites quelle que soit leur taille à Reims, Châlons (Direction et Tirlet), Épernay, Vitry le François, Sézanne et Fismes.

Cette démarche est actuellement en cours d'élaboration pour étudier les faisabilités sur chaque site et recueillir les avis des agents...

Téléphonie « TOIP »

La DDFiP51 met en place la TOIP (Telephony Over Internet Protocol) c'est à dire la téléphonie via Internet. Son déploiement est en cours jusqu'en mars 2024.

Le site de Vitry le François est le 1^{er} site du département ayant basculé en 2021.

Fontaine à eau à Épernay

F.O.-DGFIP est intervenu sur cette demande des agents. La Direction va étudier la faisabilité de cette installation.

Liste d'Aptitude

La Direction organise une réunion informelle le 8 novembre avec les Organisations Syndicales pour présenter sa sélection.

F.O.-DGFIP communiquera vers les agents à l'issue de cette réunion.

Section **FO-DGFIP** de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>